



COMMUNIQUE DE PRESSE

NAO 2025 : Les salariés de BNP Paribas sont encore les grands oubliés des bénéfices records

Suite aux récentes Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2025 chez BNP Paribas, FO BNP Paribas dénonce les propositions salariales décevantes de la direction. En cette période d'inflation soutenue, les offres restent inadéquates pour répondre aux besoins essentiels de nos membres ainsi qu'à ceux de l'ensemble du personnel de la banque.

Les augmentations salariales proposées, largement inférieures à l'inflation, démontrent un écart croissant entre les bénéfices substantiels de BNP Paribas et les conditions de vie des salariés qui sont au cœur de ses opérations.

L'analyse de la répartition, démontrent clairement l'écart entre les bénéfices de BNP Paribas et les augmentations salariales proposées, soulignant un déséquilibre significatif dans le partage de la valeur ajoutée générée. Cette analyse appuie nos revendications pour une revalorisation plus juste et plus représentative de l'effort et de l'engagement des salariés.

FO BNP Paribas appelle la direction à revoir de toute urgence ses propositions salariales. Il est inadmissible que, dans un contexte de bénéfices records pour la banque, les salariés, véritables artisans de cette réussite, soient laissés pour compte. Nous exigeons une revalorisation significative des salaires, alignée sur l'inflation et sur la performance financière de l'entreprise, afin de garantir une juste répartition de la valeur ajoutée. Le temps est venu pour BNP Paribas de reconnaître pleinement l'effort et l'engagement de ses collaborateurs.

Pièce jointe : Tableau tract NAO 2025

Contacts :

Jean Claude LEMANACH FO

Représentant syndical du groupe BNP Paribas 07 60 05 73 32

Mireille HERRIBERRY, Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières - 06 18 60 32 35

RÉSULTATS FINANCIERS BNP PARIBAS				
MILLIERS D'EUROS	2021	2022	2023	2024
Produit net bancaire	43 762 000	45 430 000	45 874 000	NC
Résultat net	9 880 000	10 248 000	11 406 000	NC
RÉMUNERATION DES ACTIONNAIRES				
Dividende par action en €	2,66	3,67	3,90	4,6
Augmentation du dividende par action / année précédente		37,97%	6,27%	17,95%
RÉMUNERATION PÉRENNE DES SALARIÉS				
Augmentations pérennes des salaires	0,60%	3,00% (Inflation +6,7%)	Montant fixe entre 700 et 800 € brut*	0%

* Ce qui représente 2,3% pour les salaires à 30.000, 1,7% pour 40.000 et 1,2% pour 60.000 euros.